

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 61 (1971)

Artikel: Les Armourins de Neuchâtel

Autor: Courvoisier, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean Courvoisier

Les Armourins de Neuchâtel

Lorsque le cortège de la jeunesse agglomère une foule de curieux attentifs et vibrants dans «la Boucle»¹, le second vendredi de juillet, des applaudissements éclatent spontanément au passage des Armourins, un corps de musique d'enfants jouant des fifres. Entraînés aujourd'hui par le tambour d'un adulte, les garçons, auxquels se sont mêlées quelques filles, ne battent plus eux-mêmes leurs petits tambours comme naguère. Du plus menu jusqu'au plus long, «monté en graine», tous les joueurs de fifre sont vêtus d'un coquet uniforme, soit une veste court et une culotte de velours, mi-parti rouge et vert, les couleurs de la commune; sur la poitrine sont cousues les armes de la ville, une aigle noire sur un écu jaune d'or, portant en cœur les anciens chevrons du pays. Une ceinture de cuir tenant une sacoche, un nœud de rubans aux mollets et un béret rouge crânement incliné sur une oreille complètent la silhouette peu banale des jeunes musiciens. La veille de la fête des vendanges, soit le premier samedi d'octobre, les Armourins sont aussi un des éléments toujours appréciés du cortège des enfants. En quelques circonstances, ils prêtent même leur concours à des réceptions. Une marche entraînante, arrangée par Joseph Lauber pour la pièce historique «Neuchâtel suisse» représentée en 1898, et la sonorité inédite des fifres, dans le registre pourtant étendu des bruits modernes, ne manquent jamais de faire revivre mille souvenirs pour les vieux Neuchâtelois, et d'émouvoir les autres spectateurs.

Il faut toutefois être conscient que les jeunes Armourins d'aujourd'hui sont le simple, mais légitime reflet d'un corps vénérable et bien différent, disparu au milieu du XIX^e siècle. Longtemps, les Neuchâtelois ont répété que les Armourins du temps passé étaient de simples agents de police, en activité les jours de foire. Il a fallu toute la finesse et l'érudition de Jules Jeanjaquet, pour faire apparaître clairement que ces Armourins étaient des bourgeois en service commandé, pendant les foires, ou lors de la fête annuelle des milices, qui coïncidait avec la dédicace de l'église collégiale. Peu après 1470 ces gardes bourgeois, abandonnant leur costume militaire ancien, devinrent des Armourins, lorsqu'ils endossèrent la cuirasse et l'équipement nouveau des hallebardiers suisses. En dehors des conseillers de ville les plus aisés, peu d'hommes consentirent immédiatement à cette coûteuse dépense propre à rehausser leur prestige. La fête de la dédicace ayant disparu avec la Réforme religieuse de 1530, les

¹ Circuit formé par les rues du Seyon, des Epancheurs, Saint-Honoré, de l'Hôtel-de-Ville et de l'Hôpital, dont les tramways de Neuchâtel faisaient le tour, avant de repartir pour la périphérie (1910-1964).

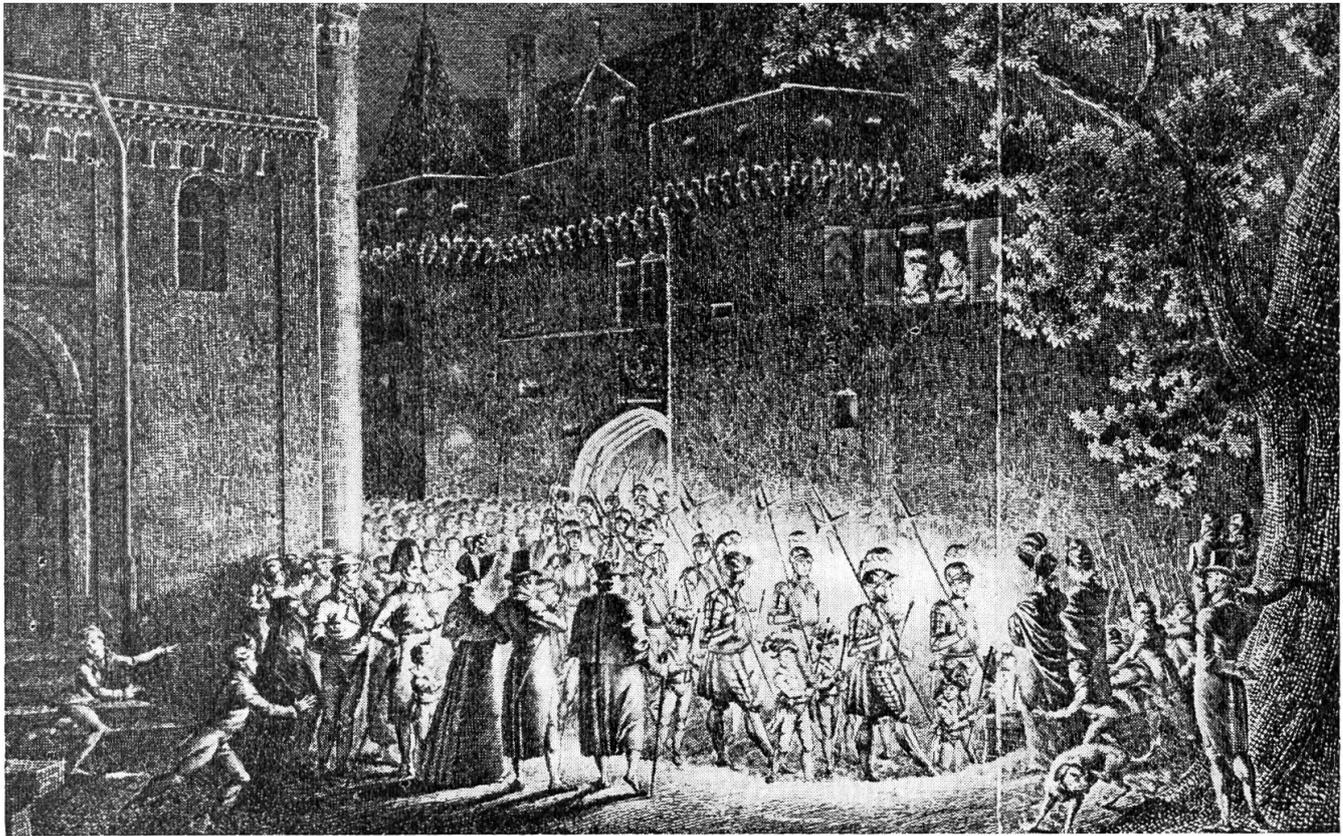


Fig. 1 Charles-Samuel Girardet: les Armourins sortant du château. Gravure de 1820



Fig. 2 La musique des Armourins à l'avenue du Premier-Mars en 1931

milices ne paradèrent plus qu'à l'occasion des foires. Avec le temps, leur cortège changea de caractère: Armourins en tête, il se rendit au château pour complimenter le représentant du prince. Après avoir perdu sa valeur d'armure et malgré la présence d'une hallebarde, l'imposant costume militaire devint un élément du folklore de la ville de Neuchâtel.

Pour quelques personnes, l'intervention progressive d'enfants aux côtés des soldats fut tardivement mise en relation avec une anecdote aussi apocryphe que charmante: entendant des voix et des bruits d'armes dans de gros tonneaux déposés par des barques sur la grève ou au port, quelques garçons auraient donné l'alarme et empêché une attaque par surprise de la ville. A ces réminiscences de l'histoire du cheval de Troie, et à la version insoutenable d'un rappel des guerres de Bourgogne et du butin fait à cette occasion, il vaut mieux opposer l'opinion de Samuel de Chambrier. Cet historien de la ville de Neuchâtel affirme que quatre novices adultes étaient associés chaque année à la ronde des Armourins. « Cette institution, sagement conçue, rappelait aux jeunes citoyens la valeur de leurs pères et ... la confiance du Magistrat qui s'en remettait à eux du maintien de l'ordre et de la police dans la ville ».

Comme l'a relevé Alphonse Wavre, l'ancienne fête des Armourins s'est éteinte en 1848, au moment où le peuple neuchâtelois acquérait son indépendance. Cette circonstance explique pourquoi il fallut bien des efforts, vingt ans plus tard, pour rendre brièvement vie et de manière différente à une tradition digne d'être sauvegardée. Les aînés se souvenaient qu'auparavant, à la veille de la foire de novembre, une soixantaine de garçons parcouraient la ville dans un costume « d'éclaireur », caractérisé par une écharpe, une petite épée et une toque garnie de trois plumes: deux retombant sur le côté et une sur le devant. Dès la tombée de la nuit, un cortège aux flambeaux quittait l'hôtel de ville, précédé de fifres et de tambours, de l'huissier, et du major de ville entouré de quatre ou cinq pages. Vingt-quatre Armourins vêtus de cuirasses et encadrés de jeunes éclaireurs formaient l'élément le plus spectaculaire de la fête. Parvenu dans la cour du château seigneurial, le chef de la troupe haranguait le gouverneur de la principauté, en célébrant la fidélité et la bravoure des Neuchâtelois. Un compte de 1797 montre que, « pour la cérémonie des Armourins », un charpentier posa des barrières dans la cour, fournit une torche et un réverbère à huile éclairant l'entrée de l'édifice. Du vin servi dans des coupes rafraîchissait les assistants, puis les Armourins descendaient à l'hôtel de ville où leur était servi un banquet, ouvert traditionnellement par une soupe au riz. Les éclaireurs étaient les premiers servis. Fifres et tambours, torches fumantes, bruit des cuirasses et saluts d'armes contribuaient à créer l'atmosphère de cette manifestation unique en son genre.

Animateur enthousiaste de l'étude du passé neuchâtelois, le peintre Auguste Bachelin a raconté comment divers citoyens préparèrent une reconstitution de la fête des Armourins, le jour de l'inauguration du collège de la Promenade, en 1868. Ce ne fut pas une petite affaire d'organiser le cortège, de l'étoffer et de ressortir de l'oubli les vieilles armures

du XVI^e siècle. Les responsables animèrent les groupes par des pages portant les couleurs mi-rouge, mi-vert de la commune, et par des « éclaireurs » sans armes, aux costumes volontairement moins disparates qu'avant 1848. Selon un contraste étudié, deux pelotons de cadets en uniforme du second Empire étoffaient les rangs de la jeunesse, tandis que tambours et fifres jouaient une lente marche cadencée, sauvée de l'oubli. Une grande foule vint admirer le cortège. Après cette reconstitution d'un jour, il fallut attendre le 17 octobre 1896, journée neuchâteloise à l'exposition nationale suisse de Genève, pour voir reparaître les *Armourins* – sous une forme nouvelle et rajeunie qui produisit un grand effet. C'est ce qu'apprend un communiqué paru dans les journaux d'avril 1897, alors que le chef-lieu préparait avec enthousiasme les fêtes du Cinquantième de la République: « Il vient de se fonder, en vue du Tir fédéral et de la pièce historique « Neuchâtel suisse », une société de jeunes gens comprenant une vingtaine de fifres et tambours, les mêmes qui ont figuré à la journée neuchâteloise de l'exposition de Genève. Ils se proposent de devenir maîtres en l'art de jouer la *Marche des Armourins*, et sollicitent le concours de membres passifs ». Tôt après, le littérateur et historien Philippe Godet, saluant ce nouveau « corps de fifres et tambours des *Armourins* », déclarait avoir retrouvé la musique de la fameuse marche, authentifiée par deux vétérans qui avaient participé comme éclaireurs à la fête disparue depuis longtemps. Il n'était plus question, on le voit, de gardes bourgeoises, ni de cuirasses devenues introuvables; une jeunesse toute pacifique prenait la relève. Les petits musiciens firent, sauf erreur, entendre leurs fifres dans le second tableau de la pièce historique « Neuchâtel suisse », en 1898. Une photographie, publiée dans le « Livre officiel illustré » du Cinquantième de la République, montre que le costume des *Armourins* nouvelle manière était plus chamarré que l'actuel, et bien dans l'esprit « fin de siècle ». Une société de musique de jeunes garçons, dotée de statuts, fut définitivement constituée en 1902 sous le patronage de la corporation des tireurs de Neuchâtel. Après plusieurs essais, par une mutation opportune et réussie, le corps des *Armourins*, rajeuni dans tous les sens du terme, a relevé avec entrain un vieux nom qui, sans lui, serait tombé dans l'oubli. Il est devenu un élément apprécié du folklore et des manifestations populaires de la ville de Neuchâtel.

Orientation bibliographique

SAMUEL DE CHAMBRIER, Description... de la mairie de Neuchâtel, 1840, p. 377-378. – Dans la revue « Musée neuchâtelois », les articles d'ALPHONSE WAVRE, La fête des *Armourins* (1866, p. 254-260), d'AUGUSTE BACHELIN, Inauguration du collège municipal (1868, p. 276-278), de WILLIAM PIERREHUMBERT, Les noms neuchâtelois de magistrats... (1919, p. 210-212) et de JULES JEANJAQUET, *Armourins* et bénichons neuchâtelois au XV^e siècle (1941, p. 5-14, 44-56) et GPSR I, 622 ss. *armourin*. – Voir en outre: EDOUARD QUARTIER-LA-TENTE, Le canton de Neuchâtel, District de Neuchâtel, 1897, t. I, p. 563-573. WILLIAM PIERREHUMBERT, Dictionnaire du parler neuchâtelois, 1924, p. 23. La Suisse libérale, numéros des 19 octobre 1896, 29 et 30 avril 1897.